

1^{er} août 2023

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, de la séance régulière du 1^{er} août 2023 à 19 h 30 tenue au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

Est absent :

M. Louis Coutu, maire
M. Denis Vel, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
Mme Eden Lauzon, conseillère
M. Jean-Pierre Brien, conseiller
M. Pascal Gonnin, conseiller
Mme Suzanne Casavant, conseillère

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice-générale, fait fonction de secrétaire.

Quatre invités se joignent à la séance.

1. ORDRE DU JOUR;

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2023;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Adoption des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
 1. Appui au regroupement «Mettons fin à l'insécurité routière sur le trajet scolaire»;
 2. Commandite à L'association du hockey mineur de valcourt
7. Résolution pour accepter la soumission concernant le tracé du chemin d'accès au sentier pédestre;
8. Résolution pour accepter le 2^e décompte progressif d'Excavation St-Pierre Tremblay approuvé par notre ingénieur;
9. Résolution pour accepter le décompte progressif 4 et réception finale de Pavage Maska inc. pour les travaux de réhabilitation de la chaussée et de pavage rue des Érables et Dale-Cleary approuvé par notre ingénieur;
10. Résolution pour accepter les travaux de correction pour les travaux d'égouts sanitaire et pluvial et rue Principale de Gestimaction approuvé par notre ingénieur;
11. Résolution pour accepter la soumission concernant la réparation du Pavillon Roger Auclair;
12. Résolution pour accepter la soumission concernant le diagnostic pour notre afficheur de vitesse (PAVA) par le fournisseur Trafic innovation;
13. Résolution pour accepter la soumission de EXP pour la réalisation de la caractérisation environnementale (phase I);
14. Résolution concernant l'achat de quatre (4) billets pour l'activité Méchoui, Bières et saucisses;
15. Résolution pour changer la fenêtre au bureau municipal ;
16. Résolution concernant les frais de la première évaluation d'un chien par la SPA des Cantons;

17. Résolution pour entériner l'achat nos terrains en prévision de déposer une offre d'achat et vente d'un immeuble;
18. Dépôt des résultats des revenus et dépenses non vérifiés au 31 juillet 2023;
19. Voirie;
20. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
21. Comités;
 1. Service de surveillance;
 2. comité bières et saucisses
 3. Comité épuration
22. Période de questions;
23. Affaires nouvelles;
24. Levée de la session;

2023-08-135

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est remise à l'assistance. Le conseil reçoit les interventions de l'assistance puis le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 JUILLET 2023;

2023-08-136

CONSIDÉRANT QUE tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2023;

QU'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2023 soit adopté avec la modification suivante au point 7 :

La résolution a été adoptée avec 4 pour et 2 contre donc à la majorité.

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL;

Points :

- Point 12 M. le maire demande d'ajouter les personnes qui ont suivi la formation offerte par Infotech. La directrice générale ainsi que l'adjointe ont assisté à la formation.

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES ET RAPPORT DES DÉPENSES DURANT LE MOIS S'IL Y A LIEU;

2023-08-137

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois s'il y a lieu et ceux à payer au conseil;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Eden Lauzon

APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant

ET RÉSOLU

QUE les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

RECETTES du 5 juillet au 1er août 2023	12 503,55 \$
DÉPENSES D'OPÉRATIONS	115 399,41 \$
REMISE FÉDÉRALE	- \$
REMISE PROVINCIALE	- \$
FTQ	329,40 \$
TOTAL	<u>115 728,81 \$</u>
Dépenses durant le mois	- \$
Salaires déboursés à la séance du conseil	3 106,31 \$
Salaires déboursés durant le mois	6 324,91 \$
Total dépenses	<u>125 160,03 \$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

6. CORRESPONDANCE;

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit fait suite à la correspondance selon les bons vœux du conseil.

1. APPUI AU REGROUPEMENT «METTONS FIN À L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE TRAJET SCOLAIRE»;

2023-08-138

ATTENDU QUE la MRC de l'Abitibi a adopté la résolution AG-073-04-2023;

ATTENDU QUE les Québécoises et Québécois ont été profondément ébranlés par le décès tragique de la petite Mariia Legenkivsa, survenu à la suite d'une collision le 13 décembre 2022;

ATTENDU QUE les enfants piétons ou cyclistes sont plus vulnérables que les adultes piétons et cyclistes, alors que ces modes de transport leur permettent de se déplacer de manière autonome vers l'école ou le parc;

ATTENDU QUE la mise en place de mesures structurantes favorisant la sécurité des usagers de la route (rues conviviales, liens cyclables protégés, élargissement des trottoirs, bollards, réduction de la vitesse, dos d'âne, etc.) fait partie des priorités municipales;

ATTENDU QUE la Politique de la mobilité durable du gouvernement du Québec, adoptée en 2018, avec l'objectif de vision zéro accident n'a toujours pas été déployé;

ATTENDU QU'en 2022, 36 piétons sont morts sur le territoire de la Sûreté du Québec, qu'en moyenne, une personne piétonne meurt tous les cinq jours au Québec et que depuis 10 ans, ce sont plus de 27 000 personnes qui ont été blessées et 650 personnes qui sont décédées, alors qu'elles se déplaçaient à pied;

ATTENDU QUE selon l'Institut national de santé publique du Québec entre les années 2017 et 2023, on estime que 81 enfants âgés de 5 à 12 ans ont été blessés par un véhicule motorisé;

ATTENDU QUE la promotion des déplacements actifs entre la maison et l'école auprès des jeunes devrait être privilégiée, car les déplacements actifs sont bénéfiques et permettent l'interaction, la socialisation et favorisent l'autonomie et la santé physique, d'autant plus que le transport actif ne produit aucune émission polluante;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Casavant
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle appuie la MRC d'Abitibi par sa résolution AG-073-04-2023 et demande au gouvernement du Québec :

- D'augmenter rapidement et significativement le budget accordé à l'aménagement de mesures de sécurisation prouvées et efficaces autour des écoles du Québec;
- De revoir son processus d'accompagnement et de gestion des demandes municipales à ce sujet;
- De mettre en œuvre la stratégie de prévention et de sécurité routière.

QUE copie de cette résolution soit transmise au gouvernement du Québec, aux députés provinciaux (messieurs André Bachand, Gilles Bélanger et François Jacques), à la MRC d'Abitibi ainsi qu'à la MRC du Val-Saint-François.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

2. COMMANDITE À L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE VALCOURT

2023-08-139

CONSIDÉRANT QUE nous voulons encourager le sport chez nos jeunes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel
APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne une commandite de cent dollars (100\$) à l'association du hockey mineur de Valcourt;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

7. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION CONCERNANT LE TRACÉ DU CHEMIN D'ACCÈS AU SENTIER PÉDESTRE;
--

Le point est reporté à une séance ultérieure.

8. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LE 2^E DÉCOMPTE PROGRESSIF D'EXCAVATION ST-PIERRE TREMBLAY APPROUVÉ PAR NOTRE INGÉNIEUR;
--

2023-08-140

CONSIDÉRANT QUE le décompte progressif numéro 2 au montant de vingt-cinq mille sept cent soixante-trois dollars et vingt-neuf sous avec les taxes applicables (25 763.29 \$) a été déposé à notre ingénieur M. Frédéric Blais, ing. de chez EXP;

CONSIDÉRANT QUE M. Frédéric Blais, ingénieur de chez EXP, nous confirme que tout est conforme;

IL EST PROPOSÉ par Réal Vel
APPUYÉ par Jean-Pierre Brien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte le décompte progressif numéro 2 d'Excavation St-Pierre de vingt-cinq mille sept cent soixante-trois dollars et vingt-neuf sous avec les taxes applicables (25 763.29 \$) tel que recommandé par notre ingénieur;

QUE ce montant soit inclus dans le décompte pour le projet « Reconstruction de la chaussée gravelée, 9e et 11e rang dans le cadre du programme de la TECQ

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

<p>9. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LE DÉCOMPTE PROGRESSIF 4 ET RÉCEPTION FINALE DE PAVAGE MASKA INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE ET DE PAVAGE RUE DES ÉRABLES ET DALE-CLEARY APPROUVÉ PAR NOTRE INGÉNIEUR;</p>
--

2023-08-141

CONSIDÉRANT QUE le décompte progressif numéro 4 au montant de seize mille huit cent treize dollars et quatre-vingt-quinze sous avec les taxes applicables (16 813.95 \$) a été déposé à notre ingénieur M. Frédéric Blais, ing. de chez EXP;

CONSIDÉRANT QUE M. Frédéric Blais, ingénieur de chez EXP, nous confirme que tout est conforme ;

CONSIDÉRANT QUE ce décompte progressif inclut la diminution de la retenue de 5% à 0% pour donner suite à l'acceptation définitive des travaux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Casavant
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte le décompte progressif numéro 4 de Pavage Maska inc de seize mille huit cent treize dollars et quatre-vingt-quinze sous avec les taxes applicables (16 813.95 \$) tel que recommandé par notre ingénieur;

Que les documents administratifs suivants :

- Déclaration statuaire (formulaire 1809-900/F)
- Quittance finale de l'entrepreneur.

Ont bien été reçus au bureau de la municipalité;

Que le maire soit autorisé à signer le décompte final;

QUE ce montant soit inclus dans le décompte pour le projet « Rues des Érables et Dale Cleary Travaux de réhabilitation de la chaussée et de pavage dans le cadre du programme de la TECQ.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

10. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LES TRAVAUX DE CORRECTION POUR LES TRAVAUX D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL ET RUE PRINCIPALE DE GESTIMATION APPROUVÉ PAR NOTRE INGÉNIEUR;

2023-08-142

CONSIDÉRANT QUE des travaux de correction ont été déposés à notre ingénieur M. Frédéric Blais, ing. de chez EXP par Gestimation;

CONSIDÉRANT QUE M. Frédéric Blais, ingénieur de chez EXP, nous confirme que les correctifs sont conformes à nos attentes ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
APPUYÉ par le conseiller Réal Vel
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte les travaux correctifs tel que recommandé par notre ingénieur;

QUE ce montant soit inclus dans le décompte pour le projet Travaux d'égouts sanitaire et pluvial et rue Principale Est dans le cadre du programme de la TECQ.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

11. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION CONCERNANT LA RÉPARATION DU PAVILLON ROGER AUCLAIR;

2023-08-143

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparations sont nécessaires au Pavillon Roger Auclair;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé une soumission à Rénovation Construction S. Norris;

CONSIDÉRANT QUE peu de contracteur sont disponibles dans notre secteur;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la soumission déposée le 7 juillet 2023 au montant de trois mille neuf cent quarante-trois dollars et cinquante sous (3 943.50\$) plus les taxes applicables;

Qu'aucun travail supplémentaire ne sera autorisé avant d'être effectué;

QUE la réserve Pavillon Auclair sera utilisée pour payer une partie des travaux;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

12. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION CONCERNANT LE DIAGNOSTIC POUR NOTRE AFFICHEUR DE VITESSE (PAVA) PAR LE FOURNISSEUR TRAFIC INNOVATION;

2023-08-144

CONSIDÉRANT QUE notre afficheur de vitesse ne fonctionne pas bien depuis son déplacement;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons un afficheur fonctionnel pour réduire la vitesse à l'entrée de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur nous demande le leur envoyer pour une vérification en atelier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la soumission #116919 déposée le 13 juillet 2023 au montant de trois cent cinquante-cinq dollars (355.00\$) plus les taxes applicables;

QU'une heure de technicien en électronique est incluse dans la soumission et que par la suite nous serons facturés au taux horaire en vigueur;

QUE les travaux en dehors de l'heure incluse devront être autorisés par la municipalité;

QUE les frais de transport à leur atelier sont à nos frais;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

13. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION DE EXP POUR LA RÉALISATION DE LA CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE (PHASE I);

2023-08-145

CONSIDÉRANT QUE notre projet de développement dans le secteur des Érables doit se poursuivre;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons inclure le service d'égout dans le développement;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé à notre firme d'ingénieur EXP de nous soumettre une offre de service pour la prochaine étape qui est la caractérisation environnementale (phase 1);

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Eden Lauzon
APPUYÉ par le conseiller Réal Vel
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la soumission #999-23009415-PP déposée le 25 juillet 2023 au montant de cinq mille cinq cents dollars (5 500,00\$) plus les taxes applicables;

QUE des frais additionnels pourront s'ajouter pour la recherche, l'acquisition de documents nécessaires à la préparation de la caractérisation environnementale à être déposée au MELCCFP;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

14. RÉOLUTION CONCERNANT L'ACHAT DE QUATRE (4) BILLETS POUR L'ACTIVITÉ MÉCHOUI, BIÈRES ET SAUCISSES;

2023-08-146

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est partenaire de l'activité Méchoui, Bières et Saucisses;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
APPUYÉ par le conseiller Denis Vel
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle achète quatre billets au coût de trente-cinq dollars (35\$) pour un total de cent quarante dollars;

QUE les billets seront remis en cadeau à nos employés;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

15. RÉSOLUTION POUR CHANGER LA FENÊTRE AU BUREAU MUNICIPAL ;

2023-08-147

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu un projectile dans la fenêtre du bureau de la directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE les fenêtres neuves de ce printemps et que nous voulons maintenir la qualité du produit;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Eden Lauzon
APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle demande le coût de remplacement et d'installation à Construction et Rénovation S. Norris puisque que c'est eux qui en avaient fait l'installation;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

16. RÉSOLUTION CONCERNANT LES FRAIS DE LA PREMIÈRE ÉVALUATION D'UN CHIEN PAR LA SPA DES CANTONS;

Le point est remis à une prochaine séance du conseil

17. RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER L'ACHAT NOS TERRAINS EN PRÉVISION DE DÉPOSER UNE OFFRE D'ACHAT ET VENTE D'UN IMMEUBLE;

2023-08-148

CONSIDÉRANT QUE nous avons des discussions pour la vente des huit terrains du futur développement au montant de soixante-cinq mille dollars chacun;

CONSIDÉRANT QUE nous nous sommes entendus sur les modalités à inclure dans une promesse d'achat ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle réserve les huit terrains selon les négociations avec l'acheteur potentiel;

Que le conseil se réserve le droit de modifier les modalités selon les recommandations de notre avocat pour respecter la loi concernant les ventes d'immeubles;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

18. DÉPÔT DES RÉSULTATS DES REVENUS ET DÉPENSES NON VÉRIFIÉS AU 31 JUILLET 2023;

Mme Majella René, directrice générale et greffière-trésorière nous dépose les résultats des revenus et dépenses non vérifiés au 31 juillet 2023. Elle demeure disponible pour répondre aux éventuelles questions.

19. VOIRIE;

- Deux rigoles se sont formées dans le 9^e rang Ouest
- Chemin Bourassa 2 à 3 voyages seront nécessaires pour la réparation
- Chemin Sainte-Anne Nord juste à la limite de l'asphalte des trous sont à réparer et devant le 166 plusieurs trous sont à réparer
- Nous avons reçu la confirmation de la subvention volet amélioration au montant de 25 729\$
- Nous avons reçu la confirmation du Programme d'aide à la voirie local (PAVL) au montant de 163 266\$

20. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS;

- Relâche en juillet

21. COMITÉS;

1. SERVICE DE SURVEILLANCE;

Nous sommes en attente du retour de la directrice, elle devrait nous revenir vers la mi-août.

2. COMITÉ BIÈRES ET SAUCISSES

L'activité a généré des profits de \$. Une belle réussite. Les membres du conseil demandent une rencontre avec le comité des loisirs Notre-Dame-des-Érables pour un compte rendu.

3. COMITÉ ÉPURATION

Une mesure des boues a été effectuée et selon la méthode utilisée nous avons encore un peu de temps avant la vidange. Nous retardons la mesure par la firme Aquatech;

La station d'épuration est dans un état déplorable, le personnel de chez Aquatech ne fait pas attention lors de la manipulation de l'alun, il y a des déversements partout. Une pompe ne fonctionne pas et un surpresseur est en alerte. Le responsable sera avisé de la situation.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est remise à l'assistance. Le conseil reçoit les interventions de l'assistance puis le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

23. AFFAIRES NOUVELLES;

- Nomination de Mme Joan Mcleroy au CCU.

24. LEVÉE DE LA SESSION;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée.
Il est 20h46

Mme Majella René, gma
Dir. Générale et greffière-trésorière

M. Louis Coutu,
Maire « en signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »